



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 août 2025

INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 9 SEPTEMBRE 2025 ET MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de Kering sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra au siège social de la Société, 40 rue de Sèvres, Paris 7^e, le mardi 9 septembre 2025 à 15 heures (heure de Paris).

L'Assemblée générale se tiendra en la présence physique des actionnaires et sera également diffusée en direct⁽¹⁾ puis à retrouver en différé sur le site internet de la Société : www.kering.com (rubrique Finance / Informations Actionnaires / Assemblée générale).

L'avis de réunion, comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée générale, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le Conseil d'administration, ainsi que la description des modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 30 juillet 2025.

L'avis de convocation a été publié au BALO et dans le journal d'annonces légales (service de presse en ligne) « Les Affiches Parisiennes » en date du 22 août 2025.

Il est rappelé aux actionnaires qu'ils peuvent adresser leurs questions écrites en amont de l'Assemblée générale (de préférence par courriel à l'adresse ag2025proxy@kering.com), au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit le mercredi 3 septembre 2025. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les documents relatifs à l'Assemblée générale, visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, peuvent être consultés ou téléchargés sur le site Internet de la Société : www.kering.com (rubrique Finance / Informations Actionnaires / Assemblée générale).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition ou communiqués aux actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

(1) Sauf raisons techniques rendant impossible ou perturbant gravement cette retransmission.

K E R I N G



A propos de Kering

Groupe de luxe mondial né d'une histoire familiale et entrepreneuriale, Kering réunit un ensemble de Maisons reconnues pour leur créativité en matière de couture et de prêt-à-porter, de maroquinerie, de joaillerie, de lunetterie et de beauté : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, Ginori 1735, ainsi que Kering Eyewear et Kering Beauté. Inspirées par leur histoire et par leur patrimoine, les Maisons du Groupe conçoivent et façonnent des produits et des expériences d'exception qui reflètent l'engagement de Kering pour l'excellence, le développement durable et la culture. Cette vision s'incarne dans la signature du Groupe : Creativity is our Legacy. Comptant 47 000 collaborateurs, Kering a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros en 2024.

Contacts

Presse

Emilie Gargatte

+33 (0)1 45 64 61 20

emilie.gargatte@kering.com

Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 62 53

marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet

+33 (0)1 45 64 61 49

claire.roblet@kering.com

Aurélie Husson-Dumoutier

+33 (0)1 45 64 60 45

aurelie.husson-dumoutier@kering.com